



No de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE  
BLAINVILLE TENUE LE 20 AVRIL 2023 À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL  
DE VILLE DE LORRAINE**

**SONT PRÉSENTS :**

Monsieur Jean Comtois, président  
Monsieur Christian Charron, vice-président  
Madame Christine Beaudette, déléguée  
Monsieur Eric Westram, délégué  
Monsieur Patrick Archambault, représentant  
Monsieur Michel Millette, représentant  
Madame Lori Doucet, représentante  
Madame Carla Brown, représentante

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur André Lapointe, coordonnateur du comité de gestion  
Monsieur Francis Lanouette, directeur  
Monsieur Éric Fournier, directeur adjoint  
Monsieur Luc Larocque, assistant directeur  
Me Sandra De Cicco, secrétaire corporative

*Les membres du conseil d'administration et les membres du comité de gestion ont dûment été convoqués à la présente assemblée conformément à l'entente intermunicipale.*

**1. OUVERTURE ET SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE**

**2023-04-049**

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron  
**APPUYÉ** par Eric Westram  
et **RÉSOLU** à l'unanimité.

**DE PROCÉDER** à l'ouverture de l'assemblée, il est **9 h.**

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2023-04-050**

Il est **PROPOSÉ** par Christine Beaudette  
**APPUYÉ** par Eric Westram  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

- 1. Ouverture de l'assemblée;**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Secrétariat corporatif;**



No de résolution  
ou annotation

- 3.1 APPROBATION – Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 23 mars 2023;
4. Direction générale;
  - 4.1 DÉPÔT – Rapport bimestriel des contrats conclus conformément au Règlement no 9 sur la gestion contractuelle;
  - 4.2 ACQUISITION – Contrat de gré à gré – Un (1) véhicule à usage policier 2023;
  - 4.3 AUTORISATION DE SIGNATURE – Entente relative au programme de sécurité des événements des députés à l'extérieur de la Cité parlementaire – Chambre des communes du Canada;
5. Technologies;
6. Ressources humaines;
  - 6.1 LETTRE DE DÉMISSION – Mme Tanya Millette, policière, matricule 298;
  - 6.2 LETTRE DE DÉMISSION – M. Michaël Paradis, policier, matricule 282;
  - 6.3 AUTORISATION – Participation à un appel d'offres public – Regroupement de l'UMQ en assurances collectives;
7. Finances;
  - 7.1 DÉPÔT – Rapport des dépenses autorisées conformément aux délégations du pouvoir de dépenser;
  - 7.2 DÉPÔT – Liste mensuelle des chèques émis ou des comptes payés conformément au règlement de délégations, contrôle et suivi budgétaires (no 7) – Mars 2023;
  - 7.3 APPROBATION – Liste des virements budgétaires de plus de 25 000 \$;
  - 7.4 APPROBATION – Politique en cas de fraude;
8. Régime de retraite;
9. Comité de gestion;
10. Affaires juridiques;
11. Avis de motion ou adoption de règlements;
12. Affaires nouvelles;
13. Période de questions;
14. Clôture et levée de l'assemblée.

### 3. SECRÉTARIAT CORPORATIF

#### 3.1

2023-04-051

#### APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 23 MARS 2023

**ATTENDU QUE** le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 23 mars 2023 a été dressé et transcrit par la secrétaire corporative dans le livre officiel des procès-verbaux de la Régie;

**ATTENDU QUE** ce procès-verbal doit être approuvé à l'assemblée suivante;



No de résolution  
ou annotation

**ATTENDU QU'**une copie de ce procès-verbal a été transmise dans un délai raisonnable à chacun des membres du conseil d'administration de la Régie pour leur permettre d'en prendre connaissance et que ceux-ci s'en déclarent satisfaits;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron  
**APPUYÉ** par Christine Beaudette  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée du 23 mars 2023 soit approuvé tel que rédigé;

**QUE** conformément à l'article 12 du *Règlement no 1 concernant la régie interne du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville*, la secrétaire corporative est dispensée d'en faire lecture.

#### **4. DIRECTION GÉNÉRALE**

##### **4.1**

2023-04-052

#### **DÉPÔT – RAPPORT BIMESTRIEL DES CONTRATS CONCLUS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT NO 9 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Conformément à l'article 12 (Reddition de compte) du *Règlement no 9 sur la gestion contractuelle*, le directeur fait rapport au conseil d'administration des contrats conclus de gré à gré dont la valeur se situe entre 25 000 \$ et le seuil obligeant à procéder par appel d'offres public au cours des mois de février et mars 2023 :

- Acquisition et implantation d'un système de gestion d'équipements, de fournisseurs, de requêtes et un système de points auprès de ICO Solutions, pour la somme de 61 051,73 \$ (taxes incluses);
  - Date : 20 mars 2023
  - Note : Conformément au *Règlement no 9 sur la gestion contractuelle* et à la **résolution 2022-04-049**;
  - Source de financement : Règlement d'emprunt E-6 (22-100-00-006).

##### **4.2**

2023-04-053

#### **ACQUISITION – CONTRAT DE GRÉ À GRÉ – UN (1) VÉHICULE À USAGE POLICIER 2023**

**CONSIDÉRANT** l'annulation de l'acquisition d'un Ford Explorer Hybride Interceptor via la résolution 2023-03-035;

**CONSIDÉRANT QUE** les besoins du service en véhicules automobiles;

**CONSIDÉRANT** le *Règlement no 9 sur la gestion contractuelle*;

**EN CONSÉQUENCE,**



No de résolution  
ou annotation

Il est **PROPOSÉ** par Eric Westram  
**APPUYÉ** par Christian Charron  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**D'AUTORISER**, conformément à l'article 11.2 du *Règlement no 9 sur la gestion contractuelle*, l'octroi d'un contrat de gré à gré dont la valeur varie entre 50 000 \$ et le seuil obligeant à l'appel d'offres public et dont l'objet vise l'acquisition d'un (1) véhicule à usage policier;

**D'OCTROYER** à Trois Diamants Autos (1987) Ltée, un contrat de gré à gré visant l'acquisition d'un (1) Dodge Charger 2023 et **D'AUTORISER** à cet effet une dépense nette de 53 554.11 \$;

**D'IMPUTER** cette dépense au Fonds de roulement (22-100-00-000), conformément aux dispositions du *Règlement no 10* (Durée : remboursement en 5 versements à compter de 2024, sur une période de 5 ans (2024-2028));

**D'AUTORISER** le chef de service – Technologies de l'information à signer, pour et au nom de la Régie, tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision.

*La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2023-011.*

#### 4.3

2023-04-054

#### **AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE RELATIVE AU PROGRAMME DE SÉCURITÉ DES ÉVÉNEMENTS DES DÉPUTÉS À L'EXTÉRIEUR DE LA CITÉ PARLEMENTAIRE – CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA**

**ATTENDU QUE** le Bureau du sergent d'armes et de la sécurité institutionnelle (BSA-SI) de la Chambre des Communes du Canada fournit un large éventail de services de sécurité aux députés à l'extérieur de la Cité parlementaire;

**ATTENDU QUE** le BSA-SI ne dispose pas actuellement de services de sécurité pour les députés qui organisent des activités à l'extérieur de la Cité parlementaire dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires;

**CONSIDÉRANT** que la Régie peut assurer une présence de sécurité supplémentaire lors des activités dans la mesure du possible, moyennant des frais.

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Christine Beaudette  
**APPUYÉ** par Eric Westram  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**D'AUTORISER** l'assistant-directeur à signer, pour et au nom de la Régie, l'entente de services entre la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville et la Chambre des Communes du Canada relativement au Programme de sécurité à l'extérieur de la Cité parlementaire.



No de résolution  
ou annotation

## 5. TECHNOLOGIES

Aucun sujet.

## 6. RESSOURCES HUMAINES

### 6.1

2023-04-055

### LETTRE DE DÉMISSION – MME TANYA MILLETTE, POLICIÈRE, MATRICULE 298

**VU** la réception de la lettre de Mme Tanya Millette avisant la Régie de sa démission;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron  
**APPUYÉ** par Christine Beaudette  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**DE PRENDRE ACTE** de la démission de Mme Tanya Millette, datée du 18 mars 2023 (démission effective le 3 avril 2023);

*Le conseil et la direction remercient Mme Millette pour ses services au sein de la communauté et lui transmettent leurs meilleurs vœux dans le cadre de ses nouveaux défis professionnels.*

### 6.2

2023-04-056

### LETTRE DE DÉMISSION – M. MICHAËL PARADIS, POLICIER, MATRICULE 282

**VU** la réception de la lettre de M. Michaël Paradis avisant la Régie de sa démission;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Eric Westram  
**APPUYÉ** par Christine Beaudette  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**DE PRENDRE ACTE** de la démission de M. Michaël Paradis, datée du 31 mars 2023 (démission effective le 16 avril 2023);

*Le conseil et la direction remercient M. Paradis pour ses services au sein de la communauté et lui transmettent leurs meilleurs vœux dans le cadre de ses nouveaux défis professionnels.*

### 6.3

2023-04-057

### AUTORISATION – PARTICIPATION À UN APPEL D'OFFRES PUBLIC – REGROUPEMENT DE L'UMQ EN ASSURANCES COLLECTIVES



No de résolution  
ou annotation

**ATTENDU QUE** conformément à la *Loi sur les cités et villes* et à la Solution UMQ, la Régie et ce conseil souhaitent autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurances collectives pour ses employés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2028;

**ATTENDU QUE** Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat, à la suite d'un appel d'offres public, pour les services de consultant indépendant requis pour l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l'application de la Solution UMQ;

**ATTENDU QUE** la rémunération prévue au contrat – Solution UMQ – à octroyer est de 0.65 % au consultant Mallette actuaires inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1.15 %;

**ATTENDU QUE** la Régie souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat à Mallette actuaires inc. en conséquence;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron  
**APPUYÉ** par Christine Beaudette  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**QUE** le préambule fait partie intégrante des présentes comme si récité au long;

**QUE** ce Conseil confirme ainsi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés, au choix de la Régie;

**QUE** l'adhésion au regroupement – Solution UMQ – sera d'une durée maximale de cinq ans, soit pour la durée du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2028;

**QUE** la Régie mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer à la suite de l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

**QUE** la Régie s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la Régie durant le contrat et une rémunération de 0.65 % des primes totales versées par la Régie au consultant Mallette actuaires inc., dont la Régie joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, à la suite d'un appel d'offres public;

**QUE** la Régie s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé à la suite de l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant.

## **7. FINANCES**

### **7.1**



No de résolution  
ou annulation

2023-04-058

## DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES CONFORMÉMENT AUX DÉLÉGATIONS DU POUVOIR DE DÉPENSER

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, le rapport des dépenses autorisées par tout fonctionnaire ou employé conformément à la section 3 du règlement.

7.2

2023-04-059

## DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES CHÈQUES ÉMIS OU DES COMPTES PAYÉS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATIONS, CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRES (NO 7) – MARS 2023

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, la liste des comptes payés par l'émission de chèques, et ce, au cours du mois de mars 2023 totalisant un montant de 828 543,86 \$.

7.3

2023-04-060

## APPROBATION – LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES DE PLUS DE 25 000 \$

**CONSIDÉRANT QU'EN** vertu de la politique des variations et virements budgétaires, le conseil doit approuver les virements budgétaires de 25 000 \$ et plus;

### EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christian Charron  
**APPUYÉ** par Eric Westram  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**D'APPROUVER** les virements budgétaires de 25 000 \$ et plus, détaillés à la liste annexée à la présente résolution.

7.4

2023-04-061

## APPROBATION – POLITIQUE EN CAS DE FRAUDE

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'adopter une politique en cas de fraude;

**CONSIDÉRANT** les recommandations des auditeurs à cet égard, dans le cadre du dernier audit;

### EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par Christine Beaudette  
**APPUYÉ** par Christian Charron  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**D'APPROUVER** la politique no POL-019 « Politique en cas de fraude »;

**QUE** cette politique entre en vigueur à la date de son approbation.



No de résolution  
ou annulation

## **8. RÉGIME DE RETRAITE**

Aucun sujet.

## **9. COMITÉ DE GESTION**

Aucun sujet.

## **10. AFFAIRES JURIDIQUES**

Aucun sujet.

## **11. AVIS DE MOTION OU ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

### **11.1**

Aucun sujet.

## **12. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet.

## **13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est formulée.

## **14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2023-04-062

L'ordre du jour étant épuisé,

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Eric Westram  
**APPUYÉ** par Christian Charron  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**QUE** l'assemblée soit levée, il est **9 h 02**.

  
\_\_\_\_\_  
Monsieur Jean Comtois  
Président

  
\_\_\_\_\_  
Me Sandra De Cicco  
Secrétaire corporative

**RÉGIE DE POLICE  
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE  
COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
À L'ORIGINAL  
PAR   
CE 16/06 2023**